



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 24852

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie au sujet des dysfonctionnements informatiques des bureaux de postes. Début janvier la quasi-totalité des 14 000 bureaux de poste et des 25 000 terminaux de l'établissement ont été touchés par des problèmes informatiques importants. Cette panne a conduit à des problèmes dans le paiement des prestations sociales suscitant de vives réactions de la part des clients. Il lui demande quelles mesures ont été prises afin que cette panne ne se reproduise pas l'année prochaine avec le passage à l'an 2000.

Texte de la réponse

Les services financiers de la Poste ont rencontré des difficultés techniques importantes qui ont retardé la mise à jour des comptes les 5 et 6 janvier, jours de paiement des prestations sociales. Pour aider les clients bénéficiaires de prestations, désireux de retirer des espèces pendant cette période, La Poste a procédé à des versements de dépannage, atténuant ainsi les difficultés générées par les retards. Les clients les plus démunis ont donc pu recevoir une partie du montant qui leur était dû le jour même de l'échéance. A la suite des incidents évoqués, La Poste a précisé les modalités d'avances de fonds à l'ensemble du réseau des bureaux pour assurer un paiement en toutes circonstances. Elle a défini un système de surveillance des journées de versement des prestations sociales. Par ailleurs, elle a pris des contacts avec la Caisse nationale d'allocations familiales en vue de renforcer la sécurité de la transmission des opérations de virement. Enfin, consciente de la nécessité impérieuse du respect des dates d'échéance, La Poste a défini un dispositif de contrôle et de prévention des incidents informatiques pendant la période sensible dont elle assure elle-même le pilotage. Le traitement des quelque 2 millions de prestations sociales qui sont payées par l'intermédiaire de La Poste chaque mois fait ainsi l'objet de la plus grande vigilance.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24852

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 721

Réponse publiée le : 31 mai 1999, page 3325